

**COMPTE RENDU de SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 28 AVRIL 2015**

Le vingt-huit avril deux mil quinze, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué en date du vingt et un avril deux mil quinze, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Michel FROGER, Maire.**

Douze conseillers municipaux en exercice étaient présents :

Mesdames Pierrette BUNEL, Florence BARBIER, Catherine GIFFRAIN, Sandrine WEINHARD, Pascale CHAUSSON, Cyrille PELLETIER.

Messieurs Michel FROGER, Jean-Claude POTTIER, Cédric CATOIS, Jérôme CHERON, Louis BAUSSAN, Jean-Marie FROGER.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Madame Cyrille PELLETIER est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 27 mars 2015 à l'approbation de l'Assemblée municipale. L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu.

1^{er} OBJET : DEMISSION DE MADAME BEATRICE LECORSIER

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Béatrice LECORSIER a adressé une lettre de démission en date du 14 avril 2015 (cause déménagement). Il en donne lecture.

Le Conseil municipal en prend acte.

2^{ème} OBJET : TERRAIN DE LA CROIX FLEURIE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que M Patrick MARTIN souhaiterait acquérir une portion de terrain qui appartient à la commune et qui longe son habitation située au n° 5 de la Croix Fleurie afin de construire un garage. Après s'être rendu sur place, il s'avère que la partie concernée représenterait environ 150 m², il resterait une longueur 1,50 mètre de verdure tout au long de la route et 1,50 mètre autour du transformateur. Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour vendre ce terrain à M Patrick MARTIN.

Après en avoir délibéré, 2 abstentions, 10 pour, l'assemblée municipale décide de vendre ce terrain.

Monsieur le Maire demande de procéder au vote du prix de vente du m² :

Après en avoir délibéré, 4 pour 5 euros et 8 pour 6 euros, l'assemblée délibérante décide de vendre le terrain à 6 euros le m². Monsieur le Maire rajoute que ce terrain a été acheté par la commune il y a une trentaine d'années et qu'il convient de s'assurer, avant de le vendre, que ce terrain relève du domaine public communal ou bien du domaine privé communal. Dans le 1^{er} cas, la municipalité ne peut pas le vendre et, dans le 2nd cas, elle peut vendre ce bien.

3^{ème} OBJET : LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'en 2013, une création de voirie a été effectuée : il s'agit de la voie nouvelle rue Henri Joly, ce qui modifie la longueur de voirie classée dans le domaine public communal de 280 mètres et qui porte au 1^{er} janvier 2015 une longueur totale de 21611 mètres (au lieu de 21 331 mètres). Cette nouvelle longueur est à prendre en compte dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement de 2016 concernant l'aide à la voirie communale.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce recensement de longueur de voirie et charge Monsieur le Maire de transmettre cette délibération dans les services concernés.

4^{ème} OBJET : CAE – CREATION DE POSTE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que la commune a fait appel à Pôle Emploi pour le recrutement d'une personne afin de renforcer le travail des agents techniques.

Pôle Emploi propose un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, ce type de contrat s'adresse aux personnes bénéficiaires du RSA. Il sera d'un an, durée hebdomadaire de 24 h (prise en charge de 20h/semaine) et rémunéré au SMIC. L'aide de l'Etat serait de 80%.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à créer un poste en CAE d'agent d'entretien des espaces verts et de signer un contrat avec Pôle Emploi et un candidat remplissant les conditions.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise M le Maire à créer ce poste et à signer la convention avec Pôle Emploi.

5^{ème} OBJET : VENTE DE MATERIAUX A RECYCLER

Monsieur le Maire informe les conseillers que les agents communaux ont déposé 750 kg de platine (à 110 € la tonne soit 82,50 €) chez la Sté Passenaud à Champagné le 2 avril 2015. Il convient d'émettre un titre de recettes auprès de la société Passenaud pour ce montant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de 82,50 € auprès de la Société Passenaud.

6^{ème} OBJET : LOCATION SALLE PENDANT LE STAGE DU CEDTE

Monsieur le Maire informe à l'assemblée que cette année, le Centre d'Etude et de Diffusion de Technique d'Expression organise un stage de 4 jours (sculpture, céramique, tissus et fibres, restauration tapisserie, verre, peinture et décoration) sur la commune. Il s'est déroulé du 20 au 24 avril 2015 et M Gérard Baudry Président du CEDTE a demandé à la commune s'il était possible de louer le préau de l'école ainsi que la salle Hélène Bertaux. Il a été convenu que le préau serait loué 250 € de même pour la salle Hélène Bertaux durant ces 4 jours.

Il convient d'émettre un titre de recette de 500 € à l'encontre de M Gérard Baudry, président du CEDTE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de 500 € auprès de M Gérard Baudry, président du Centre d'Etude et de Diffusion de Technique d'Expression pour la location de la salle Hélène Bertaux.

7^{ème} OBJET : QUESTIONS DIVERSES

- **Mains d'art 2015** : Cyrille Pelletier, conseillère et vice-présidente du Comité Mains d'art, informe le conseil que la semaine des métiers d'art a rencontré un franc succès cette année avec une météo clémente.
- **Lotissement rue des Fleurs** : les certificats d'urbanisme sont opérationnels.
- **Terrain de foot** : les filets de but ont été installés.
- **Chemin piétonnier** : Monsieur le Maire remercie les conseillers qui ont participé le 11 avril 2015 à l'aménagement provisoire d'un chemin piétonnier entre la rue des Fleurs et l'école.
- **Achat de bâches pour les stands** : demande de M Louis Baussan, conseiller, souhait de les avoir pour le feu d'artifice du 11 juillet 2015. La commande sera effectuée courant juin 2015.
- **Réunion SCOT** : un groupe de travail comprenant 4 maires (dont M Froger) de la communauté de communes du Pays Bilurien et 4 maires de la communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois a été constitué et s'est réuni lundi 27 avril 2015 afin de travailler un projet de ScoT (Schéma de cohésion territoriale) qui impliquerait l'union des 2 communautés de communes regroupant différents domaines de compétences à l'échelle des 2 communautés de communes (plan local d'urbanisme, jeunesse, ...) il est prévu une réunion de travail tous les mois et ce jusqu'en 2017 afin d'élaborer un règlement intérieur.
- **Cérémonie commémorative du 8 mai** : 11h15 place de l'église, 11h30 défilé et dépôt de gerbes, 12h vin d'honneur à la salle Hélène Bertaux.
- **Dépôt de pains et de journaux** : en vente à la mairie du 30 avril 2015 au 3 mai 2015.
- **Point sur le rendez-vous avec la Direction de l'Inspection Académique** : la rencontre a eu lieu le lundi 30 mars 2015 avec M Cédric Catois, il a été fait le point sur les inscriptions de la rentrée de septembre 2015, les inscriptions des enfants provenant des communes aux alentours ne rentrent pas en compte dans l'effectif. A ce jour, il est comptabilisé 70 élèves pour la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.